

VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Versez les 13% de votre taxe d'apprentissage directement à notre établissement

DEUX MODALITÉS

① PAR VIREMENT SUR LE COMPTE ***LIBELLE : TA 2022 L' Institut Agro Montpellier + Raison sociale***

Contactez Cathy MOULS, taxe-apprentissage@supagro.fr pour plus de détails.

② PAR CHÈQUE à l'ordre de l'AGENT COMPTABLE INESAAE.

Agrapé à ce document, il est à retourner à :
Agence Comptable
L'institut Agro
2 Place Pierre Viala
34060 Montpellier CEDEX 2
Au dos, indiquer : TA 2022 MSA

➔ A réception, nous vous enverrons un reçu libératoire avec montant et date de versement

L'ENTREPRISE (NOM et SIRET *) :

REPRÉSENTÉE PAR (NOM, Prénom, FONCTION, EMAILS du décideur* ET du destinataire* du reçu libératoire) :
.....
.....

ADRESSE POSTALE :

Calcul **MONTANT** : 13% de 0,68% de la Masse Salariale Brute

MONTANT : €

↓ POUR FLÉCHER VOTRE CHOIX, COCHER UNE COMPOSANTE OU ↓ UNE THÉMATIQUE DE FORMATION

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> L'ensemble des formations de l'Institut Agro Montpellier<input type="checkbox"/> Les formations de l'Institut des Hautes Études de la Vigne et du Vin (IHEV)<input type="checkbox"/> Les formations de l'Institut des Régions Chaudes (IRC)<input type="checkbox"/> Les formations de l'Institut d'éducation à l'agro-environnement (SupAgro Florac)<input type="checkbox"/> Le département Sciences Économiques Sociales et de Gestion (SESG)<input type="checkbox"/> Le département Sciences pour les Agrobioprocédés (SABP)<input type="checkbox"/> Le département Milieux, Productions, Ressources et Systèmes (MPRS)<input type="checkbox"/> Le département Biologie, Écologie (BE)<input type="checkbox"/> Le domaine du Merle à Salon-de-Provence (élevage)<input type="checkbox"/> Le domaine du Chapitre à Villeneuve-lès-Maguelone (vigne et vin) | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Vigne & vin<input type="checkbox"/> Protection, santé et amélioration du végétal<input type="checkbox"/> Agriculture méditerranéenne et tropicale<input type="checkbox"/> Agroenvironnement<input type="checkbox"/> Économie et gestion<input type="checkbox"/> Agrotechnologie et agroalimentaire<input type="checkbox"/> Élevage et productions végétales<input type="checkbox"/> Gestion de l'eau |
|---|--|

COMMENTAIRES ÉVENTUELS (Fléchages...) :

Bordereau à renvoyer avant le 31 Mai 2022 à votre contact

Cathy MOULS • taxe-apprentissage@supagro.fr • + 33 (0)6 32 81 12 18
L'Institut Agro Montpellier 2 place Pierre Viala 34060 Montpellier Cedex 2
Code UAI : 034 2222 F • SIRET 130 026 222 00013

TAMPON